

<https://snes-aude.fr/spip.php?article326>



Postes collèges rentrée 2026 / Déploiement des PAS

- Actualité - Mobilisations -



Date de mise en ligne : dimanche 15 mars 2026

Copyright © SNES-FSU 11 - Tous droits réservés

Le CSA-SD, qui statue sur les ouvertures et les fermetures de postes dans les collèges pour la rentrée 2026, s'est réuni le 13 mars 2026, après un groupe de travail le mardi 10 mars.

Les membres FSU du CSA-SD sont Emma Coll, Claire Descamps, Ingrid Lopez, Christophe Moreau (FSU-SNUipp), Patrick Borde, Magali Nappez, Caroline Thomas (SNES-FSU) et Marjorie Magron (SNEP-FSU).

Comme chaque année, nous constatons dans cette séance la traduction concrète de l'évolution des DGH dans les établissements. La très forte baisse des moyens alloués aux collèges de l'Aude ([voir notre compte rendu du CSA-SD de février](#)) a des conséquences très concrètes sur les postes. Rappelons qu'une dizaine de classes sont fermées et que les moyens liés aux groupes en français et mathématiques en 6e et 5e baissent. La proposition initiale des services de la DSDEN comportait 20 fermetures de postes pour 4 ouvertures, soit un solde inédit de -16.

Lors du groupe de travail du mardi 10 mars, les membres FSU, après un examen attentif des documents préparatoires transmis à la fin des vacances et des échanges avec les collègues, ont fait des propositions pour améliorer le projet de l'administration, par des créations de postes, ou des modifications de compléments de service. Nous avons également attiré l'attention des services académiques sur la situation de certaines disciplines ou de certains postes. **La FSU est la seule organisation à faire ce travail approfondi, dans le souci d'améliorer la situation des personnels et des établissements.**

Plusieurs propositions faites lors du groupe de travail ont été intégrées par le DASEN au projet présenté au début de séance. Ainsi, deux postes (Arts Plastiques et Anglais, tous deux à **Capendu**) étaient prévus avec deux compléments de service (donc sur 3 établissements) : la FSU a demandé qu'il n'y ait plus qu'un seul complément de service et cela a été accepté. D'autres modifications de postes à complément de service ont pu être entérinées.

En **lettres modernes**, il était prévu six suppressions de postes dont cinq mesures de carte scolaire. Nous avons donc demandé des créations de postes qui permettront d'offrir des solutions de repli aux collègues concernés. Nous avons également demandé à ce qu'aucun poste ne soit bloqué pour accueillir un berceau stagiaire compte tenu de ce contexte. Sur le Carcassonnais, alors que nous proposons d'ouvrir un poste au collège Simone Veil (quartier de Grazaillies), le DASEN a préféré annuler la suppression prévue (avec mesure de carte scolaire) au collège de Trèbes (avec complément au collège Simone Veil), dans l'idée que la suppression d'un poste dans un des « Collèges en progrès » n'était pas un bon signal. Nous avons également fait des propositions d'ouvertures de poste sur le Narbonnais (en particulier à Saint-Nazaire d'Aude), mais le DASEN ne les a pas retenues.

En **lettres classiques**, nous nous réjouissons que les deux postes des collèges de Lézignan-Corbières, qui avaient été maintenus lors du CSA-SD de l'an dernier, aient été pourvus et ne soient plus remis en question. Cela montre que le travail fait en groupe de travail et en CSA est utile !

En **technologie**, la situation reste très compliquée et la discipline subit encore les conséquences de la suppression de cet enseignement en 6e. Trois postes sont supprimés (avec mesures de carte scolaire), ce qui fait un total de 7 postes depuis la rentrée 2023, que la réouverture d'un support au collège Varsovie cette année est loin de compenser.

En **SVT**, la FSU a demandé la réouverture d'un poste (fermé l'an dernier dans un contexte où les moyens étaient absorbés par les groupes de besoin) au collège Varsovie à Carcassonne (avec complément de service au collège Le

Bastion). Le DASEN a considéré que le besoin n'était pas consolidé. Nous ne partageons pas ce point de vue : il serait possible de stabiliser un personnel enseignant sur ce poste.

En **occitan**, l'ouverture de l'enseignement au lycée Lacroix à Narbonne est confirmée. Nous regrettons cependant qu'il n'ait pas pu en être de même à Castelnaudary (au lycée Germaine Tillion) : la demande existe et un personnel est volontaire.

Avant le groupe de travail, la proposition de l'administration était de 4 créations, 20 suppressions (dont 14 entraînant des mesures de carte scolaire), soit un solde de -16.

La proposition finalement soumise au vote par le DASEN comportait 4 créations, 19 suppressions (dont 13 entraînant des mesures de carte scolaire), soit un solde de -15.

Pour la FSU, le vote contre s'imposait au vu du nombre de suppressions de postes et de mesures de carte scolaire mais aussi parce que nous considérons qu'il était encore possible d'améliorer la proposition du DASEN, en particulier en lettres modernes et en SVT.

Comme l'UNSA et le SNALC ont fait le choix de s'abstenir lors du vote, il n'y aura pas de deuxième réunion du CSA-SD pour examiner à nouveau l'implantation des postes et la proposition du DASEN est donc validée. Il aurait fallu en effet un vote contre unanime pour provoquer ce nouveau CSA-SD.

Par ailleurs, nous rappelons que nous nous tenons à la disposition des personnels concernés par une mesure de carte scolaire pour les informer sur leur participation obligatoire au mouvement.

Question diverse sur les PAS

La FSU avait demandé comment le déploiement des PAS était prévu pour la prochaine rentrée.

Après l'expérimentation de 2 PAS depuis cette année sur le bassin chaurien, la rentrée scolaire 2026-2027 verra la mise en place de 6 nouveaux PAS (qui ne sont pas encore déterminés) avant une couverture totale du territoire avec les 10 derniers PAS en 2027-2028.

La carte des PAS a été arrêtée en fonction de critères tels que le nombre d'élèves et l'existence de réseaux pédagogiques territoriaux. Les PAS ont parfois un secteur identique à celui d'un PIAL ; dans d'autres cas, il y a un regroupement de 2 PIAL voire 3.

PAS 1 Blaise D'Auriol CASTELNAUDARY NORD

PAS 2 Les Fontanilles CASTELNAUDARY SUD

PAS 3 Alain CARCASSONNE / Saint-Exupéry BRAM (regroupement de 2 PIAL)

PAS 4 Le Bastion CARCASSONNE / A. Courrière CUXAC-CABARDES (regroupement de 2 PIAL)

PAS 5 Simone Veil CARCASSONNE (= PIAL actuel)

PAS 6 G. Bonheur TREBES / J. Fil et J. Verne CARCASSONNE (regroupement de 3 PIAL)

PAS 7 Varsovie et Chénier CARCASSONNE (= PIAL actuel)

PAS 8 Joseph Delteil/ Jacques Ruffié LIMOUX (= PIAL actuel)

PAS 9 Jean-Baptiste Bieules COUIZA / Antoine Pons CHALABRE/ Michel Bousquié et Édouard Herriot QUILLAN (= PIAL actuel)

PAS 10 P. et M. Curie RIEUX MINERVOIS / L'Alaric CAPENDU (regroupement de 2 PIAL)

Postes collèges rentrée 2026 / Déploiement des PAS

PAS 11 J. Anglade LEZIGNAN-CORBIERES/ M. Albert SAINT NAZAIRE D'AUDE (regroupement de 2 PIAL)
PAS 12 Rosa Parks et Ernest Ferroul LEZIGNAN-CORBIERES (= PIAL actuel)
PAS 13 Georges Brassens / Jules Ferry NARBONNE (regroupement de 2 PIAL)
PAS 14 Victor Hugo NARBONNE (= PIAL actuel)
PAS 15 Les Mailheuls COURSAN (= PIAL actuel)
PAS 16 Montesquieu / Louise Michel / Lacroix NARBONNE (regroupement de 2 PIAL)
PAS 17 Cité NARBONNE (= PIAL actuel)
PAS 18 Les Corbières Maritimes SIGEAN / La Nadière PORT-LA NOUVELLE (regroupement de 2 PIAL)

6 postes de coordinateur ou coordinatrice de PAS seront donc à pourvoir pour la prochaine rentrée. L'appel à candidature va être publié prochainement.

Sur ces 6 postes, 5 seront financés sur la carte scolaire 1er degré, déjà amputée de 13 postes à rendre cette année ! Ce sont donc 18 classes qui devront être fermées avant même de commencer à ouvrir une classe. Ce n'est pas acceptable !

Les AESH dont le secteur sera modifié (PAS résultant de la fusion de plusieurs PIAL) devront signer un avenant correspondant à leur nouveau lieu d'intervention, mais le DASEN s'est voulu rassurant pour les AESH : l'objectif sera de les maintenir sur leurs lieux d'exercice (sauf si elles ou ils en font la demande), comme c'est le cas cette année dans le PAS Castelnaudary Nord (fusion des PIAL Blaise d'Auriol et Germaine Tillion).

La DSDEN de l'Aude, avec l'académie de Montpellier, souhaiterait que les coordinateurs et coordinatrices de PAS puissent se consacrer pleinement aux nouvelles missions en direction des élèves, des familles et des personnels enseignants et soient donc déchargés de la gestion des AESH avec le maintien d'une fonction analogue à celle de la coordination du PIAL dans le système actuel (rémunérée avec des IMP). Ce point n'est pas tranché.

Pour la FSU, le système actuel de coordination de PIAL n'est pas satisfaisant : une IMP ne libère pas du temps pour se consacrer pleinement à une tâche et la gestion des PIAL est loin d'être toujours satisfaisante. La FSU sera donc très attentive à la situation des AESH dans la nouvelle organisation des PAS.